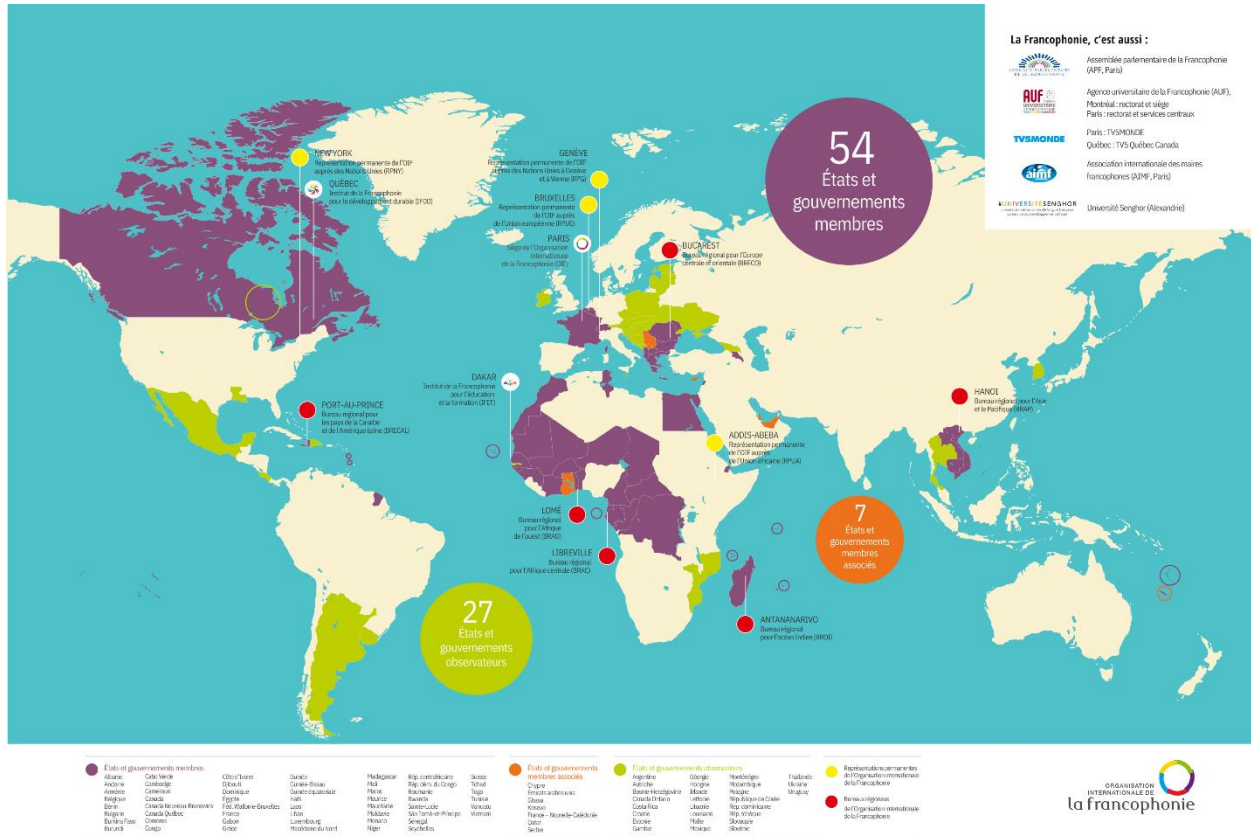


20 MARS

Journée internationale de la Francophonie



Qu'est ce que la Francophonie ?

La Francophonie, ce sont des femmes et des hommes qui partagent une langue commune, le français. Le dernier rapport en date de l'Observatoire de la langue française, publié en 2018, estime leur nombre à 300 millions de locuteurs, répartis sur les cinq continents.

C'est aussi un dispositif institutionnel voué à promouvoir le français et à mettre en œuvre une coopération politique, éducative, économique et culturelle au sein des 88 Etats et gouvernements de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Sa plus haute instance est le Sommet de la Francophonie ; sa clé de voûte la Secrétaire générale de la Francophonie.

La coopération francophone s'appuie également sur des opérateurs reconnus par la Charte de la Francophonie : l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), TV5MONDE, et l'Université Senghor à Alexandrie, mais aussi sur l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie et sur une galaxie très vaste d'organisations de la société civile.

Les pères fondateurs de la Francophonie

"Dans les décombres du colonialisme, nous avons trouvé cet outil merveilleux, la langue française", aimait à répéter le poète Léopold Sédar Senghor, ancien président du Sénégal.

Une formule qui reflète la philosophie des pères fondateurs de la Francophonie institutionnelle – le Président du Sénégal Léopold Sédar Senghor et ses homologues tunisien, Habib Bourguiba et nigérien, Hamani Diori, ainsi que le Prince Norodom Sihanouk du Cambodge - et qui consiste à mettre à profit le français au service de la solidarité, du développement et du rapprochement des peuples par le dialogue permanent des civilisations.

C'est sous leur impulsion que dès le début des années 1960 la communauté francophone s'est progressivement dotée d'un ensemble d'institutions gouvernementales.



Le drapeau de la Francophonie



Le drapeau de la Francophonie a été créé en 1987, à l'occasion du 2^{ème} Sommet de la Francophonie à Québec.

Les cinq couleurs franches rappellent les diverses couleurs des drapeaux des États et gouvernements. Elles représentent les cinq continents, et ses bandes imbriquées symbolisent l'entraide, le regroupement et le dynamisme.

Pourquoi le 20 mars ?

La date du 20 mars a été choisie pour célébrer l'anniversaire de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) qui a vu le jour le 20 mars 1970 à Niamey au Niger. Cette agence marque le premier pas vers la coopération francophone qui se deviendra un peu plus tard l'Organisation Internationale de la Francophonie.

LA COOPERATION DES VILLES EN FRANCOPHONIE

Les villes françaises & leur coopération internationale

L'action internationale des grandes villes et plus généralement des collectivités territoriales recouvre des dimensions et des logiques d'intervention très diverses : coopération décentralisée, programmes européens, mise en réseau, jumelage ou encore promotion économique et rayonnement international.

Près de 5 000 collectivités territoriales françaises mènent des actions de développement à l'étranger avec plus de 8 000 collectivités locales partenaires, totalisant plus de 10 000 projets dans 134 pays. La grande majorité de ces coopérations internationales se développe au sein de l'espace francophone.

L'Association Internationale des Maires Francophones – AIMF

Créée en 1979, l'AIMF regroupe aujourd'hui plus de 300 capitales et métropoles de 54 pays francophones, représentant plus de 200 millions d'habitants.

Elle est un espace choisi de coopération entre les Maires qui veulent porter leurs valeurs à l'international et qui sont convaincus qu'en changeant la ville, nous pourrions changer le monde. Plutôt que de penser en termes de Nord ou de Sud, d'ethnicité ou de religion et de se concentrer sur ce qui divise, elle constitue un espace qui rassemble autour d'une certaine idée de voir le monde.



Ses missions :

- > Promouvoir des politiques ambitieuses et responsables au service d'une urbanité plus respectueuse de l'Homme, de l'environnement et du vivant.
- > Porter collectivement des projets qui dessinent de nouvelles perspectives au vivre-ensemble, à l'égalité femmes-hommes, à la diversité.
- > Développer une diplomatie des villes au service du dialogue et de la prévention des conflits.

Son action :

- > Construction collective d'une réflexion sur la gouvernance des villes face aux grands enjeux d'aujourd'hui.
- > Appui concret, en expertise et en financement, aux projets portés et mis en œuvre par ses villes membres pour améliorer la qualité de vie en ville : climat, économie sociale et circulaire, accès à l'eau et à l'assainissement, culture, développement économique...

Près de 10 millions d'euros sont ainsi investis chaque année par l'AIMF en appui aux projets des villes, pour une Francophonie des territoires utile au plus grand nombre.

